

Le Tour du Lac



Bulletin municipal de
Ville de Lac-Saint-Joseph



Retrouvez-nous sur
facebook

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens, concitoyennes,

Quelques bonnes nouvelles en ce début d'année qui se veut une année charnière pour notre ville qui se dotera d'un nouvel Hôtel de ville. La décision quant à l'emplacement de ce bâtiment municipal sera prise lors de la prochaine séance du Conseil le 19 février prochain.

Le projet ayant été modifié, nous avons dû apporter quelques modifications aux plans et devis qui avaient été préparés mais nous sommes maintenant prêts à mettre les bouchées doubles pour mener ce projet à terme le plus rapidement possible.

Au cours des derniers mois, plusieurs citoyens nous ont manifesté leur intention de participer aux différents comités municipaux. Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées pour siéger sur le Comité en environnement, Comité d'urbanisme ou encore sur le Conseil du Club Nautique St-Louis. Ces comités comptent déjà des gens impliqués depuis quelques années et nous avons besoin de relève pour les remplacer, certains ayant manifesté leur intention de se retirer prochainement.

Si vous avez un intérêt pour un de ces comités, je vous invite à communiquer avec notre directrice générale, Mme Vivian Viviers ou avec le soussigné afin de discuter de vos intentions.

Je profite de l'occasion également pour vous féliciter pour la propreté de nos deux sites de bacs semi-enfouis. Durant la période des Fêtes, des bacs avaient été ajoutés ce qui a contribué à garder ces deux endroits propres mais nous avons constaté que des efforts sont faits pour qu'il n'y ait pas de débordement.

Je vous informe qu'une entente a été signée entre la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Régie régionale de gestion des matières résiduelles afin qu'un Écocentre soit aménagé dans le centre industriel de Ste-Catherine au cours des prochains mois. Les travaux débiteront sous peu. Cet Écocentre sera accessible pour tous nos citoyens ce qui facilitera la disposition des objets encombrants puisque vous n'aurez plus à vous rendre aux Centres de Neuville ou St-Raymond. C'est une très bonne nouvelle!

Quant à notre journal **Le Tour du Lac** nous pensons éventuellement éliminer la version papier pour la remplacer par une publication sur notre site internet ou vous le transmettre par courriel pour ceux qui nous fourniront leur adresse courriel. Cette réflexion est due aux coûts de publication de ce journal ainsi qu'aux frais de poste. Même si le journal est entièrement conçu, imprimé et transmis par nos employés, les coûts en sont relativement élevés et les commanditaires qui s'y annoncent ne comblent pas tous les frais. Toutefois pour ceux qui désireraient continuer à recevoir le journal en version papier, il faudrait nous transmettre une demande écrite à cet effet.

Je vous signale que nous avons produit en début d'année un budget équilibré reflétant nos besoins et notre réalité. Notre Ville est en excellente santé financière et nous croyons que la gestion serrée de nos dépenses et l'attention portée aux différents programmes de subvention ainsi que la présentation de dossiers étoffés pour ces programmes ne peuvent que nous aider à atteindre nos objectifs de mieux vous servir et de vous doter d'infrastructures sécuritaires.

Aidez-nous à vous aider en nous informant des constatations que vous faites sur notre territoire. Nous ne pouvons pas tout voir mais si quelque chose vous semble anormal, n'hésitez pas à nous en aviser. Vous êtes nos yeux et nos oreilles et votre collaboration nous est nécessaire.

Merci à tous!

Michel Croteau, Maire



RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des derniers mois:

Résolution 120-2017

Résolution acceptant la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 642, chemin Thomas-Maher.

Résolution 121-2017

Adoption du Règlement no 2017-251 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2018, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements.

Résolution 122-2017

Adoption du Règlement no 2017-252 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2018.

Résolution 123-2017

Avis de motion d'un projet de Politique sur le harcèlement au travail.

Résolution 124-2017

Avis de motion d'un projet de Politique sur l'utilisation des outils informatiques.

Résolution 125-2017

Avis de motion concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Résolution 126-2017

Avis de motion concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Résolution 007-2018

Adoption du Règlement no 2018-253 concernant une Politique sur le harcèlement au travail.

Résolution 008-2018

Adoption du Règlement no 2018-254 concernant une Politique sur l'utilisation des outils informatiques.

Résolution 009-2018

Adoption du Règlement no 2018-255 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Résolution 010-2018

Adoption du Règlement no 2018-256 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Résolution 011-2018

Résolution désignant Mme Jocelyne Boivin comme représentante au sein de la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier.

Virginie Viviers, directrice générale





MOT DE YVAN DUVAL

Bonjour à tous et toutes

En ce début d'année , j'aimerais d'abord vous souhaiter bonheur, joie et prospérité. Mais surtout la santé pour pouvoir profiter à plein du potentiel récréatif que nous offre le superbe milieu de vie du lac St Joseph.

Au cours d'une réunion informelle de réflexion tôt après l'élection , les membres de votre conseil évoquaient à tour de rôle des idées pour des projets à venir, question de planifier le mandat de quatre ans .

Durant cette rencontre, on s'est dit : "*Pourquoi ne pas consulter la population, prendre le pouls, question de travailler sur des projets rassembleurs . Bref pour ne pas travailler dans le vide*".

C'est dans cet optique que je vous invite à répondre par e-mail à la directrice générale, Mme Viviers, à la question suivante :

" Si vous aviez une baguette magique, quels sont les 5 choses qui auraient le plus d'impact sur votre qualité de vie et que vous aimeriez voir réaliser ? "

Dans quelques mois , nous ferons le décompte des items qui reviennent le plus souvent . Ces choix les populaires seront examinés en priorité dans un contexte de saine administration financière. En résumé, des choix populaires mais aussi réalistes et réalisables .

En attente de vos réponses,

Bien à vous .

Yvan Duval, conseiller responsable des communications.

ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'**EXERCICES DE MUSCULATION** pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'**AÉROBIE** et de **DANSES LATINES**, le tout sur de la **MUSIQUE DU MONDE**.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût :10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

ON VOUS ATTEND!!



**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**

- ✓ Vaste expérience
- ✓ Travaux garantis
- ✓ Service incomparable
- ✓ Professionalisme reconnu
- ✓ Réalisations de qualité



constructions**beaubois**.com

418 871-8884



MOT DE JOCELYNE BOIVIN



Chers citoyens, chères citoyennes,

L'année 2018 vient tout juste de commencer et déjà les membres du conseil d'administration du Club Nautique St-Louis s'activent à la préparation du camp de jour et des activités s'y rattachant afin que nos jeunes vivent un été des plus agréables en bordure de notre lac.

À cet effet, je vous informe que Mme Marie-Michèle Aubé poursuivra pour une deuxième année son rôle de coordonnatrice du Club Nautique. Elle continuera de partager les connaissances acquises au cours de la dernière année ainsi que son savoir-faire.

Nous aurons aussi un nouveau moniteur-chef en la personne de M. Sébastien Boutet. Sébastien connaît bien les rouages du Club puisqu'il a été moniteur de groupes pendant trois ans et qu'il a été aussi moniteur-adjoint.

Nous tenons aussi à remercier Monsieur Frédéric Lachance pour les deux années passées comme moniteur-chef. Bravo Frédéric pour ta disponibilité, ton dévouement et ton savoir-être avec nos jeunes. Nous te souhaitons du succès dans tes études et tes projets futurs.

Enfin, si vous désirez postuler pour rejoindre notre équipe de moniteurs... nous sommes présentement en recrutement pour combler les postes manquants.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à communiquer avec M. Sébastien Boutet à cette adresse: clubnautiquestlouis@gmail.com ou encore à visiter notre site afin de connaître les différents postes disponibles à l'adresse suivante:

www.clubnautiquestlouis.com

Jocelyne Boivin, conseillère, responsable des loisirs.
Courriel: jboiv@gmail.com

Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383

RE/MAX 1^{er} CHOIX (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3
Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE
www.drebaillargeon.com
www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télé. : 418-628-0424



MOT DE JACQUES TESSIER

C'EST L'HIVER, PRUDENCE !

Chers concitoyens et concitoyennes,

SOYEZ PRUDENTS. Suite aux accumulations de neige que nous avons eues cet hiver, la hauteur des bancs de neige nuit beaucoup à la visibilité des gens qui veulent sortir de leur entrée privée.

SOYEZ PRÉVENANTS. Suite aux constructions en cours présentement, il y a souvent des véhicules de travailleurs ou de livraison stationnés en bordure de la route et ceux-ci ne sont souvent visibles qu'à la toute dernière minute.

SOYEZ PATIENTS. Lorsque vous désirez doubler un véhicule (lent), assurez-vous que la visibilité est suffisante et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

SOYEZ EN CONTACT. Assurez-vous d'avoir été vu par l'autre conducteur si vous risquez d'être dans sa trajectoire et établissez un contact visuel.

SOYEZ TOLÉRANTS. Il y en des gens qui circulent moins vite en hiver et ce par prudence. Gardez vos distances et dites-vous que ce ne sont pas quelques minutes de plus qui changeront quelque chose sauf, peut-être, vous sauveront la vie.

Un dépliant était joint à votre compte de taxes vous expliquant les travaux de déboisement entrepris par la Station Duchesnay. Ces opérations forestières sont débutées dans le secteur face à la Chapelle et au 140, chemin Thomas-Maher ce qui occasionnera la circulation de camions lourds lors du transport du bois. Redoublez de prudence dans ce secteur.

N'oubliez pas qu'en situation hivernale, la chaussée peut être glissante et la visibilité réduite. Agissez en conséquence.

Jacques Tessier,
conseiller district no 2.



Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite

Les entreprises

Jean Boilard inc.

Tirage de joints



Jean Boilard

418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

R.B.Q. : 2952-7751-51

AVEC VOTRE CAISSE, C'EST SIMPLE D'ÉPARGNER !



**DU 1^{er} JANVIER AU 1^{er} MARS 2018,
COUREZ LA CHANCE DE REMPORTE
JUSQU'À 1 000\$* EN REER OU CELI.**

Communiquez dès maintenant avec votre conseiller.
Parlez-nous de vos projets et laissez-nous vous
aider à les réaliser en toute simplicité!

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2018



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

418 337-2218 ou 1 877 250-2218

* Ce concours est ouvert exclusivement aux membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, ayant atteint l'âge de la majorité au Québec en date du 1^{er} décembre. Le participant admissible obtient sa participation en ayant cotisé un montant minimum de 1 000\$ au Régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou au Compte d'épargne libre d'impôt Desjardins, en ayant cotisé par l'adhésion à l'Épargne-projets périodiques dans un REER ou un CELI avec objectif annuel minimum de 1 000\$ ou en ayant augmenté d'au minimum 500 \$ l'objectif annuel d'un plan de versements périodiques au REER Desjardins existant. La cotisation au REER ou CELI doit être effectuée en Caisse, dans l'un des points de services de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, auprès d'un conseiller. Dans le cas où la cotisation est réalisée par voie informatique, le client doit lui-même contacter son conseiller pour mentionner son éligibilité ainsi que son désir de participer au concours. C'est le conseiller qui authentifiera l'admissibilité du participant au concours. Un prix d'une valeur équivalant à 50% du montant de la cotisation REER ou CELI, jusqu'à concurrence de 1 000 \$. Tirage le 27 mars 2018. Les participants ont jusqu'au 1^{er} mars 2018 à 23h59 pour cotiser.

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2018

Aux membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond–Sainte-Catherine

Vous êtes, par les présentes, convoqués à l'assemblée générale annuelle pour l'année financière 2017 qui aura lieu :

Date : **Lundi 9 avril 2018** Heure : **19 h**

Lieu : **Centre multifonctionnel Rolland-Dion
160-2, place de l'Église, Saint-Raymond**

Plus de 1 600 \$ en prix de présence :

- Tirage de 4 prix de 250 \$
- Tirage d'un iPad mini parmi les membres de 35 ans et moins qui assisteront à l'assemblée

Un léger goûter sera servi après l'assemblée

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, le cas échéant, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le cas échéant, adopter un budget pour certains placements, le cas échéant, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

Modifications au Règlement de régie interne ou aux statuts de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur le projet de modification de l'article 10.1 du Règlement de régie interne de la Caisse visant à diminuer le nombre de conseillers au conseil de surveillance de cinq (5) à trois (3).

Si les modifications au *Règlement de régie interne* proposées sont adoptées, les membres auront également à se prononcer sur l'adoption de modifications au *Règlement relatif à la rotation des conseillers au conseil de surveillance* pour permettre qu'un tiers, à une unité près des conseillers, soit remplacé chaque année.

Les modifications aux règlements prendront effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie ou un résumé des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Prenez note que 5 postes seront à combler au conseil d'administration et 3 postes au conseil de surveillance.

Si la modification concernant le nombre de dirigeants et le règlement visant la rotation, le cas échéant, sont adoptés tels que proposés, il y aura plutôt 2 postes à pourvoir au conseil de surveillance.

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours avant l'assemblée, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre de plein droit et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le jeudi 29 mars 2018.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

**Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités
à participer à cette assemblée.**





ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



Éric Caire
Député de La Peltrie

5121, boulevard Chauveau Ouest
bureau 201
Québec (Québec) G2E 5A6
418 877-5260

ecaire-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca

**UNE FENÊTRE CULTURELLE PRIVILÉGIÉE
POUR LES ARTISTES DE LA PELTRIE**

Dès ma première année de mandat comme député de La Peltrie, j'ai senti le besoin de contribuer à la promotion de la culture et des artistes locaux qui ne disposent que de peu d'espaces pour rayonner dans leur milieu. C'est ce qui nous a amené à mettre sur pied à l'automne 2008 la salle d'exposition L'Ardoise et dès le départ, l'intérêt a été manifeste : au cours de ses dix ans d'existence, L'Ardoise a accueilli plus de cent cinquante artistes qui y ont exposé plus de 500 oeuvres.

Fort de ce succès et soucieux de mettre davantage en évidence le talent et l'inspiration de nos artistes amateurs, nous leur donnerons accès, dès février 2018, à l'ensemble de la surface murale du bureau de circonscription pour qu'ils puissent y présenter une de leurs œuvres pour une durée de deux mois. Bien entendu, les artistes amateurs qui se prévaudront de cette nouvelle fenêtre pourront toujours participer aux expositions régulières à L'Ardoise, s'ils le désirent.

Cette invitation sera réservée aux artistes résidant dans les secteurs de L'Ancienne-Lorette, Val-Bélair, Lac Saint-Joseph, Fossambault-sur-le-Lac, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ainsi que la base militaire de Valcartier. Les artistes amateurs intéressés à exposer leurs œuvres dans le cadre de cette fenêtre culturelle sont invités à communiquer avec Maryse Germain – 418 877-5260 ou par courriel à maryse.germain@assnat.qc.ca – qui se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements nécessaires.

C'est donc un rendez-vous que je donne à tous les artistes amateurs de la circonscription de La Peltrie : venez égayer nos murs de votre talent et de votre passion !

Éric Caire

CONSTRUCTION & RENOVATION
Racine Inc.
Entrepreneur Général

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** ▪ Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHL
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1
418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

bf Beudet Fontaine CPA s.a.
Société de comptables professionnels agréés et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



MOT DE JEAN-SÉBASTIEN SHEEDY

Bonjour à tous,

En ce début d'année, je profite de ce premier article pour vous souhaiter une belle et bonne Année 2018.

Plusieurs défis se présenteront à nous en cours d'année et M. Jacques Tessier m'accompagnera dans ces démarches tant pour la préparation d'un plan quinquennal pour l'entretien et la réparation de la route que pour le maintien de nos infrastructures municipales sans être obligés d'emprunter de nouveau.

L'année 2018 étant une année électorale provinciale, nous espérons pouvoir profiter des différents programmes qui s'offriront à nous pour ces infrastructures municipales. Soyez assurés que notre directrice générale est bien à l'affût de ces programmes pour lesquels elle fait les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions.

Une demande d'aide financière a d'ailleurs déjà été adressée dans le cadre du *Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière* et nous devrions avoir une réponse au printemps.

Si vous me croisez dans le district, n'hésitez pas à venir me saluer et me faire part de vos commentaires afin que je puisse les communiquer au Conseil de ville, dans le but d'assurer une constante amélioration de notre communauté.

Merci !

Jean-Sébastien Sheedy,

Conseiller district no 3

jean.sebastien.sheedy@gmail.com



TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca



vitres d'auto
attaches-remorques



mécanique générale
pneu
alignement

Garage Marcotte et Fils
4669, Route De Fossambault
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 875-2989
www.garagemarcotte.com



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

DION MOTO

Sealver, le meilleur des deux mondes!

Votre cœur bat pour le plaisir associé à une motomarine, mais votre tête penche plutôt vers la polyvalence offerte par un bateau plus traditionnel? Dès l'été prochain, plus besoin de vous imposer un tel choix grâce à une gamme d'embarcations innovatrices distribuée en exclusivité au Canada par Dion Moto : les Wave Boats de Sealver.

À chaque besoin son Wave Boat!

Ce plaisir, chaque utilisateur le ressentira, peu importe le type de motomarine qu'il possède et le modèle de Wave Boat qu'il choisit. Et à ce chapitre, ce n'est pas le choix qui manque! En effet, la gamme Sealver comporte cinq lignes d'embarcations différentes et chacune se décline en plu-



« Fabriqués en Europe, les Wave Boats permettent de concilier les besoins individuels et familiaux comme aucun autre type d'embarcation, débute Sacha Orliange, directeur général de Dion Moto. Au niveau de la plaisance, ils offrent vraiment le meilleur des deux mondes. »

Une réussite rendue possible par le principe révolutionnaire développé par Sealver. En résumé, disons que les Wave Boats ne sont pas motorisés : grâce à un système d'attache par sangle enrouleuse, une motomarine peut s'y rattacher, puis agir comme méthode de propulsion.

« Très simple, ce processus peut s'effectuer en moins d'une dizaine de secondes, même quand le Wave Boat est au milieu d'un cours d'eau. Et grâce aux kits de compatibilité développés par Sealver, chaque modèle de bateau peut s'accorder avec presque n'importe quelle motomarine. »

Si cette simplicité d'utilisation impressionne, il en va de même des performances! Avant d'effectuer des essais en Europe, Sacha Orliange admet qu'il avait quelques doutes à ce niveau; en quelques minutes, tous ont été dissipés...

« Même lorsqu'on y greffe un Wave Boat, les motomarines maintiennent leur niveau de performance. Propulsés par un petit engin de 130 chevaux, nous avons atteint une vitesse de 55 km/h... et eu beaucoup de plaisir! Imaginez lorsqu'on utilise plutôt une motomarine de 260 chevaux... »

sieurs modèles pour répondre à tous les besoins : plongée, wakeboard, jeux d'eau, pêche...

« De façon globale, la gamme 444 plaira d'abord aux plaisanciers en quête d'une embarcation idéale pour les sorties sportives en groupe de cinq personnes et moins, et désireux de vivre des sensations sur l'eau semblables à celles qu'offre une motomarine. »

De son côté, la gamme 525 est parfaite pour ceux qui recherchent un bateau plus familial et confortable, tandis que la gamme 656 deviendra vite l'alliée des plaisanciers qui veulent dénicher une véritable base aquatique leur permettant de passer rapidement du jet-ski au wakeboard, à la plongée et à la détente.

« Sealver propose même deux modèles d'embarcations semi-rigides capables d'accueillir respectivement 8 et 10 personnes, permettant un accès aisé à n'importe quel plan d'eau et offrant un rapport poids/puissance inégalé. »

Enfin, notons que le Wave Boat est homologué comme bateau de catégorie C, ce qui lui permet de contourner les restrictions d'accès pour les motomarines. Bref, vous aurez désormais la possibilité de vous amuser autant en bateau qu'en motomarine, mais aussi d'élargir considérablement votre terrain de jeu!

Pour obtenir plus de détails : 1 877 337-8666



SEALVER
CANADA

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
NORD-AMÉRICAIN

*Le meilleur
des deux mondes*



1^{er} CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

DION
MOTO
ST-RAYMOND

1 877 337-8666 | dionmoto.com

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK  @dionmotoinc



Planifiez vos travaux de construction le plus tôt possible

Plusieurs résidents de Ville de Lac-Saint-Joseph envisagent d'entreprendre des travaux ou des aménagements à leur propriété au cours de la saison estivale. De nombreux travaux et interventions nécessitent l'obtention de permis ou de certificats d'autorisation. Il est recommandé de s'y préparer adéquatement avant d'investir dans ces travaux.

Pour minimiser les attentes, il est conseillé de préparer assez tôt les documents pertinents, de manière à avoir en main les autorisations requises au moment de débiter vos travaux.

Dans le cas où votre demande est complète, que tous les documents et informations requis sont déposés et que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur, la ville émettra le permis ou le certificat d'autorisation demandé dans un délai maximal de 30 jours, à compter de la date à laquelle le dépôt est enregistré.

Je m'efforce d'émettre les permis le plus rapidement possible, mais en période de pointe, il est préférable de s'y prendre à l'avance, surtout dans le cas où la date de début des travaux est fixée avec des contractants.

Vous pouvez me contacter directement afin que vos projets soient réalisés conformément à la réglementation et, aussi afin de valider les documents exigés pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Vous pouvez me rejoindre directement au 418-875-3355 ou par courriel à urbanisme@villelacstjoseph.com



TOUT SOUS UN MÊME TOIT

- ARMOIRES DE CUISINE ET SALLE DE BAINS
- MOBILIER SUR MESURE
- DESIGN D'INTÉRIEUR

Soumission gratuite

Un service personnalisé, qui s'aura s'adapter à vos besoins

YANNICK PAQUET 418-998-7248 ARMOIRESDESIGNYP@GMAIL.COM
MARIE-LOU BORGIA 418-410-2509 DESIGNMLB@OUTLOOK.COM




La nature pour vous
ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie

- Soins personnalisés
- Visagiste
- Épilation définitive par ordinateur
- Produits naturels

Sur rendez-vous
418 875 5514
Certificats cadeaux disponibles

YON RA
PHYTO 5™


Gagnon Sénéchal Coulombe inc.
HUISSIERS DE JUSTICE
Depuis 1966

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télec.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

MOT DE CLAUDE TESSIER

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À titre de président du Comité Consultatif d'urbanisme, je profite de l'occasion pour remercier les membres de ce Comité pour leur implication dans notre communauté et pour leur disponibilité. Il est important que ce soit des citoyens qui puissent juger du bien fondé de notre réglementation et de son applicabilité.

Lorsque vous vous adressez à l'inspectrice municipale pour faire une demande de dérogation mineure, ce dossier est étudié par cette dernière qui le soumet par la suite aux membres du CCU et ce sont vos pairs qui évaluent les implications de votre demande. Après étude, les recommandations du CCU sont soumises aux membres du Conseil qui statueront suite à ces recommandations.

Cette demande est publiée dans le journal au moins 15 jours avant la tenue de la séance où le Conseil doit statuer sur cette demande.

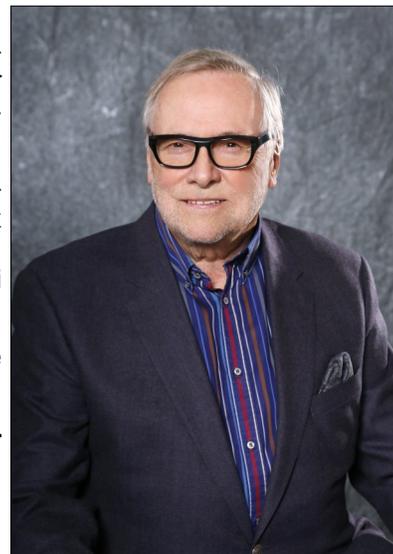
Certaines conditions s'appliquent pour le dépôt d'une demande de dérogation mineure:

- La dérogation doit être mineure;
- L'application du règlement de zonage ou de lotissement doit causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;
- La dérogation ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, ils doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction et avoir été effectués de bonne foi;
- En plus de ces conditions, la procédure prévue à la loi doit bien entendu être respectée.

Il n'existe pas de formule simple pour déterminer si la dérogation demandée est mineure. Les professeurs Duplessis et Hétu résumement ainsi la situation:

« [...] nous pouvons soutenir sans crainte de nous tromper que la notion de dérogation mineure est indéfinissable. Il n'existe aucune méthode infaillible pour déterminer ce qu'est une dérogation mineure. En revanche, tous s'entendent pour affirmer qu'on ne peut qualifier une dérogation de mineure ou de majeure en lui appliquant une règle, formule ou équation mathématique. Il serait absurde d'établir une règle universelle qui ferait en sorte qu'en deçà d'un pourcentage donné la dérogation est mineure alors qu'au-delà elle est majeure. S'agit-il d'une dérogation mineure ? C'est, à notre avis, une question de fait qui doit être étudiée en tenant compte des particularités de chaque dossier. En d'autres termes, chaque cas est un cas d'espèce qui requiert une analyse qualitative et non quantitative des éléments en présence. »

Claude Tessier, Président du comité consultatif d'urbanisme

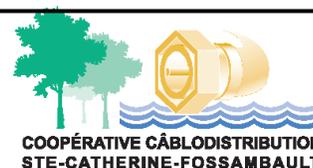


Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier





MOT DE VIVIAN VIVIERS



Chers citoyens, chères citoyennes,

Le temps file à une vitesse folle. C'est la période des taxes municipales, bientôt les impôts avec tout ce que ça comporte de paperasse.

Je vous rappelle que vous pouvez toujours acquitter vos paiements de taxes par internet dans la plupart des institutions financières bien que certaines banques ne les acceptent pas. Toutefois les Caisses Desjardins et certaines autres banques le font. Vérifiez auprès de votre institution financière.

Cependant, je vous demande de bien vérifier dans quel compte vous déposez vos montants car il y a plusieurs versements qui sont faits dans le compte de **Ville de St-Joseph-du-Lac** plutôt que **Ville de Lac-Saint-Joseph**, ce qui retarde la perception des montants puisque ces erreurs sont constatées le mois suivant la réception du relevé bancaire et vous entraîne des frais d'intérêts.

De plus, si vous avez des paiements de factures autres que pour des taxes ou des droits de mutation, vous ne pouvez les acquitter par internet, ce service étant réservé à la taxation. Pour des factures de vidanges de fosse septique, permis de construction, analyse d'eau etc., vous devez nous transmettre un chèque par la poste ou venir les acquitter au bureau en argent ou par carte de crédit.

Pour ceux dont les enfants étaient inscrits au Club Nautique St-Louis l'an dernier, je vous mentionne que tous les reçus d'impôts pour les frais de garde ont été postés cette semaine.

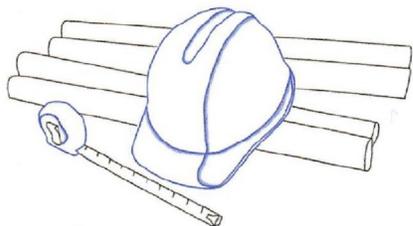
Pour ce qui est des inscriptions pour l'été 2018, vous pourrez télécharger les formulaires d'inscription sur le site du Club à l'adresse suivante: www.clubnautiquestlouis.com

Il est important de transmettre tous vos formulaires complétés accompagnés de votre chèque **avant le 31 mai 2018** au bureau de la Ville au 1048, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 0B4.

Enfin, je vous souhaite un printemps hâtif car l'hiver nous gêne depuis quelques semaines!

Vivian Viviers Directrice générale

SERVICES TECHNIQUES JS



**DÉNEIGEMENT DE TOITURE
TRAVAUX DIVERS**



418.998.8993



JEAN.SEBASTIEN.SHEEDY@GMAIL.COM

RÉSIDENT DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

des **IGA**
SOURCES

Alain Gagné
Propriétaire



3373, rue de l'Hétrière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Possambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A3
T 418.872.4113 poste 102	T 418.875.1608	T 418.627.0660	T 418.628-2511
C 418.575.2217	C 418.575.2217	C 418.575.2217	C 418.575.2217
F 418.872.8411	F 418.875.4784	F 418.627.2158	F 418.628-7123

igadessources@bellnet.ca

MARCEL BOULANGER (1930-2018)



Au C H U - Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 19 janvier 2018, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédé monsieur Marcel Boulanger, époux de feu madame Dorothy North, fils de feu madame Germaine Couet et de feu monsieur Maurice Boulanger. Il demeurait à Québec.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Anne (Louis Trottier), Denise (Jean Boulanger), Suzanne (Jacques Tanguay), Lise (John Porta); ses petits-enfants : Marc Parent (Jennifer Clavel), Daniel Parent (Andréanne Robitaille), Noémie Trottier, Marie-Michelle Lachance (Dominic Jacques), Éric Lachance, Benoît Lachance (Marjorie Grondin Paradis), Stephanie Painchaud (Louis-Charles Godin), Charles-Éric Painchaud (Laurie Boucher), Alexandra Painchaud (Louis-Charles Galarneau), Sheala Boulanger et Dominic Boulanger-Porta; ses arrière-petits-enfants : Elliot Tamini, Norah Tamini, Olivier Parent, Samuel Parent, Chloé Parent, Sophie Godin et Béatrice Godin; ses frères et sœurs : Louise, Claude et Pauline. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces parents et amis.



Les funérailles se dérouleront en toute intimité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Maurice Tanguay, 4815, boulevard de l'Ormière, bureau # 280, Québec (Qc). Téléphone : 418 627-5527. Courriel : fondation@tanguay.ca.

LUCIE MAROIS (1931 -2018)

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 janvier 2018, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Lucie Marois, épouse de feu monsieur Armand Moffet, fille de feu Lucien Marois et de feu Maria Béland. Elle demeurait à Québec, après avoir vécu la majorité de sa vie à Saint-Romuald, où elle a enseigné au niveau primaire durant plusieurs années. Elle laisse dans le deuil ses fils : Daniel (Carole Boily) et Pierre (Isabelle Maranda); ses petits-enfants : François Moffet (Caroline Vachon), Marie-Pier Moffet (Jonathan Lepage), Catherine Couturier (Jérôme Dumont), Marie-Ève Couturier (Éric Turcotte), Maxim Maranda et Alexandre Maranda (Laurie-Jane Couture); ses arrière-petits-enfants : Rosalie, Justin, Mathilde, Rafaël et Ophélie; ses frères et sœurs : feu Thérèse (feu Raoul Bergeron), feu Robert (Yvette Martineau), Norbert (Madeleine Boucher), Denis (Gilberte Méthot), feu Jacques, feu Gertrude (Marc-André Breton), feu Françoise (Raymond Barette), Jean-Luc et feu Gilles; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Moffet : feu Louise (Gérard Côté), feu Jeanne, feu Cécile (feu Léon Beaudoin), feu Paul (Simone Béland), Émilie (feu Gérard Petele) et Annette (Albert Turcotte); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.



Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Diabète Québec (<https://www.diabete.qc.ca/>).

MICHELINE BOLDUC (NÉE MARCEAU) 1933-2018

À l'Hôpital Général de Québec, le 13 décembre 2017, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Micheline Marceau, épouse de feu monsieur Gérard Bolduc. Elle demeurait à Québec.

Précédée par son fils Michel, elle laisse dans le deuil, ses quatre fils : Pierre, Yves (Pierrette Paradis), Daniel (Nathalie Santerre) et François (Donna Goodwin) ; ses deux petits-enfants : Jérémie et Marie-Pier ; ses frères et sœurs : Jean-Guy (Suzanne Forgues), Lise (Yvon Thivierge) et feu Jacquelin (feu Lorraine Blais) ; sa filleule Marie-Ève Thivierge ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale, (FAIS), (Hôpital Générale de Québec), 1, avenue du Sacré-Cœur, Québec, G1N 2W1. Site Web : www.fondationfais.org





SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

POURQUOI RAMONER ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

POURQUOI RAMONER ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- * De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- * D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- * D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- * Au professionnel du ramonage de détecter la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

LES DANGERS

Un des principaux dangers liés à l'utilisation d'un foyer intérieur est le monoxyde de carbone. Dégagé par la combustion du bois, ce gaz inodore peut s'avérer mortel s'il s'infiltré dans une résidence. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est une excellente précaution à prendre.

Un deuxième danger est le créosote. C'est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Comment prévenir le créosote ?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);

Brûler du bois sec;

Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone. C'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage !!!

Statistiques 2017

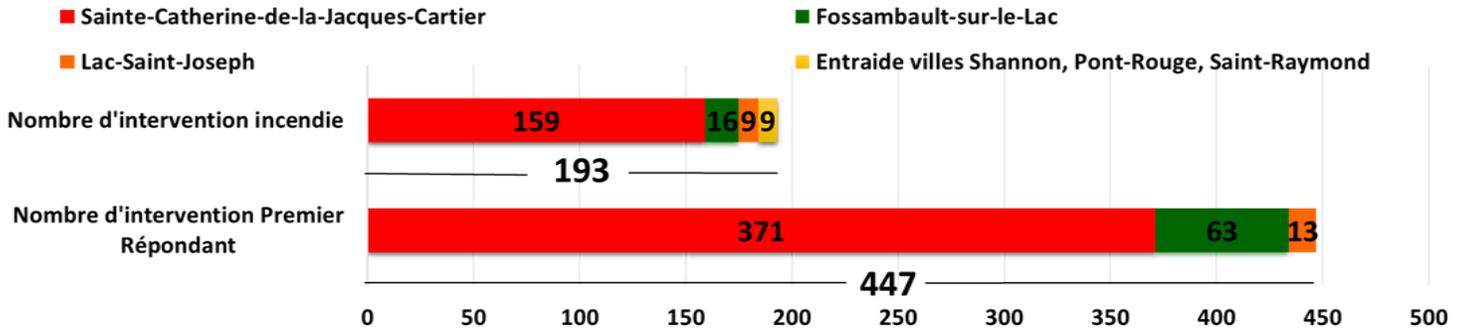


Au courant de l'année 2017, en combinant les appels incendie et premiers répondant, le Service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a répondu à un grand total de 640 appels. Le Service incendie couvre également la ville de Fossambault-sur-le-Lac et le Lac-Saint-Joseph en plus de répondre à un nombre élevé d'appels, cette année le Service des incendies a reçu une formation permettant de se perfectionner dans le sauvetage en eau vive (rivière). Plus de la moitié des pompiers du service ont été formé pour effectuer les sauvetages en rivière. Le perfectionnement sera complété pour le service en entier en 2018.

Pour en revenir aux statistiques du Service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a répondu à 193 appels incendies. De ce lot, 57 des 193 appels sont pour des accidents de la route avec ou sans désincarcération. Il s'agit d'environ 30% des appels sur le territoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Lors de l'été, nous avons une équipe en garde qui effectuent des visites de prévention incendie dans les résidences pour vérifier si les avertisseurs de fumée sont présents et fonctionnels. Lors de nos visites, nous avons remarqué que plusieurs avaient des avertisseurs non fonctionnels ou tout simplement absents. Un avertisseur de fumée est le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches.

Du côté de nos premiers répondants, ils ont effectué un total de 447 sorties durant l'année et également ils s'impliquent lors d'évènement sur le territoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ils ont été présents lors du Rodéo de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Classique hivernale Internationale et la fête nationale du Québec.

2017	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Fossambault-sur-le-Lac	Lac-Saint-Joseph	Entraide villes Shannon, Pont-Rouge, Saint-Raymond	TOTAL 2017	GRAND TOTAL 2017
Nombre d'appels PR	371	63	13		447	640
Nombre d'interventions incendie	159	16	9	9	193	



CHALET À VENDRE

À vendre : 285,000.00\$

Chalet 3-saisons, 672 Thomas-Maher

3 chambres à coucher, salon, cuisine rénovée il y a 5 ans, chambre de bain rénovée il y a 3 ans.

Meubles, literie et appareils ménagers inclus

Emplacement sur plage commune avec quai privé, ainsi que quai privé pour embarcation sur le bord de la rivière (1 minute à pied).

Contactez : Louis Morin : 418.261.3845 ou

Josée Morin; 418.561.1326





COMMUNIQUÉ

Conduite hivernale

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Les pneus d'hiver sont obligatoires du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

Adapter sa conduite aux conditions météorologiques et routières

Selon le [Code de la sécurité routière](#), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée.

À défaut d'adapter sa conduite

- Amende de 60 \$, plus les frais
- 2 points d'inaptitude
-

Mise au point pour la saison hivernale

Pour rouler en toute sécurité durant l'hiver, le [ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports](#) recommande de faire une bonne mise au point avant de commencer la saison froide.

Parmi les points importants à vérifier

- Fonctionnement des essuie-glaces et du système de chauffage et de dégivrage
- Niveau de lave-glace
- Liquide des freins, de la servodirection
- Antigel
- Huile à moteur et huile à transmission
- Pneus, y compris le pneu de secours
- Systèmes électriques et d'allumage
- État des phares, des clignotants, des feux de détresse et du [klaxon](#), courroies, freins, batterie et alternateur.

Planification des déplacements

Avant de prendre la route, vérifiez si vous pouvez le faire en toute sécurité en consultant QUÉBEC 511 Info Transports, pour l'état du réseau routier, un site Web présentant l'évolution des systèmes météorologiques

Pneus d'hiver : obligatoires du 15 décembre au 15 mars inclusivement

Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tous les véhicules de promenade immatriculés au Québec ainsi que les taxis doivent être munis de pneus d'hiver. Cette obligation s'applique aussi aux véhicules de promenade offerts en location au Québec ainsi qu'aux cyclomoteurs et aux motocyclettes.

Circuler dans un « igloo mobile », c'est dangereux et interdit!

Quand la visibilité d'un véhicule est réduite par une accumulation de neige, de glace ou de buée, un agent de la paix peut remettre à son conducteur une amende de 100 \$ à 200 \$, plus les frais, et exiger que le véhicule (dont le pare-brise, les phares, les feux et les réflecteurs) soit nettoyé avant qu'il reprenne sa route.



Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses

Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Mieux vaut garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur.

Cet hiver, pour votre sécurité, gardez vos distances!



Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE



DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel

418 951-3944

info@acaciadesign.ca

www.acaciadesign.ca

Alarme



ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.

Électricien en sus

Pour information
418-658-5756

FEVRIER

14

FEVRIER

Circuit d'entraînement FOSSAMBAULT



Nous sommes deux étudiantes en kinésiologie à l'Université Laval et cet été, nous aimerions mettre notre expertise dans le domaine du sport à votre profit en vous donnant la chance de vous mettre en forme ou de maintenir votre état physique grâce à des séances d'entraînement en circuit, de course, de pliométrie et autres. Ces classes extérieures seront adaptées à tout âge (enfants, adultes) et seront séparées en différents groupes tout dépendant du nombre d'inscriptions. Pour ce faire, nous avons besoin de connaître vos intérêts face à ces activités.

Donc SVP allez répondre à notre sondage en grand nombre !!
<https://goo.gl/forms/Hfm3baBIYxYtJomW2>

Marilou Boilard & Maïna Laforce
 C : 418-775-5510
marilou.boilard.1@ulaval.ca



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

André Lemay

Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
 Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca

plomberie

Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894



Membre
CMMTQ
 Corporation des maîtres
 mécaniciens en tuyauterie
 du Québec



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 18 décembre 2017, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2017-251 décrétant l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2018 et fixant le taux de la taxe foncière.
2. **QUE** le règlement numéro 2017-251 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018.

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

COMPENSATION SUR LES BIENS-FONDS NON IMPOSABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 18 décembre 2017, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2017-252 décrétant l'imposition d'une compensation sur les biens-fonds non imposables.
2. **QUE** le règlement numéro 2017-252 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 15 janvier 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-253 décrétant l'adoption d'une Politique sur le harcèlement.
2. **QUE** le règlement numéro 2018-253 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue le 15 janvier 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-254 décrétant l'adoption d'une Politique sur l'utilisation des outils informatiques.
2. **QUE** le règlement numéro 2018-254 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire-trésorière de la municipalité à 1048, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

ADOPTION PAR LE CONSEIL DU RÈGLEMENT 2018-256 DOTANT LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal tenue le 15 janvier 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-256 décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
2. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., ch. E-15.1.0.1), toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modifications, lequel code doit prévoir l'établissement de valeurs et de principes d'éthiques, tels que l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres employés, les élus et les citoyens, la loyauté envers la municipalité et la recherche de l'équité. Il doit, par ailleurs, prévoir des règles de déontologie.

Ce code doit également comporter les sanctions prévues à la loi en cas de manquement.

3. **QUE** le règlement numéro 2018-256 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire trésorière de la municipalité au 1048, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018.

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière



VILLE DE LAC-
SAINT-JOSEPH

AVIS PUBLIC

ADOPTION PAR LE CONSEIL DU RÈGLEMENT 2018-255 DOTANT LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Lac-Saint-Joseph:

1. **QUE** lors d'une séance du Conseil municipal tenue le 15 janvier 2018, ce Conseil a adopté le règlement numéro 2018-255 décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
2. Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., ch. E-15.1.0.1), toute municipalité doit, avant le 1^{er} mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modifications, lequel code doit prévoir l'établissement de valeurs et de principes d'éthiques, tels que l'intégrité, l'honneur, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens, la loyauté envers la municipalité et la recherche de l'équité. Il doit, par ailleurs, prévoir des règles de déontologie.

Ce code doit également comporter les sanctions prévues à la loi en cas de manquement.

3. **QUE** le règlement numéro 2018-255 est disponible pour consultation au bureau de la secrétaire trésorière de la municipalité au 1048, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, aux heures normales de bureau.

Ville de Lac-Saint-Joseph, ce 26 janvier 2018.

Vivian Viviers
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CNSL

OFFRES D'EMPLOI nautique St-Louis

Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique dans un environnement des plus agréables, venez vous joindre à nous.

Nous sommes à la recherche de deux personnes pour la saison estivale soit:

- **UN MONITEUR OU MONITRICE AVEC EXPÉRIENCE AU SKI/WAKE**
- **UN SAUVETEUR.**

Les entrevues se feront les 15, 17 et 18 février 2018.

Si vous êtes intéressés, veuillez me transmettre votre CV par courriel à l'adresse suivante:

clubnautiquestlouis@gmail.com ou communiquez avec M. Sébastien Boutet au no 418-271-7332.

Vous pouvez également consulter notre site web ou notre page Facebook pour plus d'informations.

Au plaisir de vous rencontrer!

SÉBASTIEN BOUTET

Bilan de la montaison 2017 des saumons de la rivière Jacques-Cartier

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 1 février 2018 - L'hiver est maintenant bien installé et une nouvelle période de fraie vient de se terminer pour les saumons atlantiques qui sont revenus dans la rivière Jacques-Cartier au cours de l'été. La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) fait un bilan positif de la saison de montaison.

La saison 2017 s'amorçait déjà bien avec la réouverture de la passe migratoire de Cap-Santé qui était inutilisable depuis le bris du barrage Donnacona en 2014. La construction du barrage terminée, la passe migratoire et les installations spécialement conçues pour capturer les saumons de manière sécuritaire et avec un minimum de manipulations sont de nouveau en fonction. Le site était fermé au public cette dernière saison, mais la CBJC espère l'ouvrir à nouveau en 2018 en collaboration avec la ville de Cap-Santé et Algonquin.

Le bilan final confirme notre évaluation du début d'août. En tout, ce sont 250 rédibermarins et 142 madeleineaux (392 au total) qui ont été transportés vers les meilleurs sites de reproduction situés entre Shannon et le parc national de la Jacques-Cartier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le www.cbjc.org ou communiquer avec nous par téléphone au 1-888-875-1120 ou par courriel au info@cbjc.org.

-30-

Source :

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

1-888-875-1120

Courriel: info@cbjc.org



Petites annonces

À vendre

Deux divans à carreaux dont **un divan-lit** (81L x 39 profond x 34 haut, mesures en pouces) et **une causeuse** (60L x 39 profond x 34 haut, mesures en pouces).



En très bon état et nettoyé par un professionnel récemment. Le mobilier est au Lac St-Joseph et vous pourrez en prendre possession rapidement. Prix: 600\$ pour les deux.

Vicky Thibodeau, 418-688-7226'

RECHERCHONS CHALET

POUR LE MOIS DE JUILLET

Nous sommes à la recherche d'une maison ou chalet au bord du lac Saint-Joseph pour toute la durée du mois de juillet 2018.

Celle-ci devra comprendre trois chambres à coucher, une ou deux salles de bain pour trois adultes et un enfant.

Contactez

GUY DUQUETTE

Tél: 1-438-380-9378

À vendre

Remorque double pour motoneiges.

Contactez Alain au

418-563-3363



BINGO

À Fossambault-sur-le-Lac

*Au centre communautaire du
Domaine de la Rivière-aux-Pins.*

Tous les vendredis soirs à 19h00

Les prix varient selon l'assistance puisque tous les profits sont redistribués.

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE
GRATUITEMENT !**



1048, Chemin Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph (Québec)
G3N 0B4

Téléphone: 418-875-3355
Télécopieur: 418-875-0444
Courriel: info@villelacstjoseph.com
Site web: www.villelacstjoseph.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525



Calendrier des activités

19 février 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
19 mars 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
1er avril 2018	Pâques	
16 avril 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
Mardi 22 mai 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
18 juin 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
16 juillet 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
20 août 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
17 septembre 2018	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Michel Croteau

Maire de
Lac-Saint-Joseph



Yvan Duval

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jocelyne Boivin

District #4
Nos. civiques
390 à 522



Jacques Tessier

District #2
Nos. civiques
134 à 262



Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Jean-Sébastien Sheedy

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Clément Gignac

District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194

Photo : Benoit Camirand



RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

